

Garder le rythme en 2011



Quand une année s'achève, il est toujours intéressant de se livrer à l'exercice du bilan. Celui-ci me paraît essentiel vis-à-vis de l'ensemble des adhérents de l'Association surtout à un moment où je sais que les marges financières des collectivités sont de plus en plus étroites.

Cette année, j'ai souhaité vous aider dans la mise en œuvre de la **réforme des communes touristiques et des stations classées**. Qu'il s'agisse des délais d'application de la loi ou de l'explication des textes législatifs et réglementaires, j'ai œuvré pour lever les difficultés posées par la réforme. J'ai également souhaité que votre journal consacre régulièrement une rubrique aux interrogations que vous vous posez. Cette réforme doit être un succès pour permettre à la France de parvenir à l'excellence touristique. Nous allons y parvenir grâce à la nouvelle signalétique que j'ai souhaitée dès le début et pour laquelle une fiche est consacrée dans ce numéro.

Je souligne également l'importance de la **réforme des offices de tourisme** dont les nouveaux critères de classement résultant d'un arrêté du 12 novembre 2010 devraient permettre d'impulser une nouvelle dynamique dans nos territoires. Un décret en cours de signature prévoit que les stations classées devront disposer à partir du 1^{er} janvier 2014 d'un office de tourisme de première catégorie. D'ici là, les demandes de classement des offices de tourisme se font selon la procédure toujours en vigueur.

Très attaché également à la question de la **mise aux normes des établissements de la petite hôtellerie traditionnelle**, je suis heureux de constater la convergence de points de vue entre notre Association et Frédéric LEFEBVRE, le nouveau Secrétaire d'Etat au Tourisme à qui je souhaite réussite et succès dans ses nouvelles fonctions. Dans le cadre du 58^e Congrès de l'Union des Métiers et des Industries Hôtelières (UMIH), il a indiqué qu'il fallait trouver les moyens de traiter la question de la mise aux normes des établissements en matière d'accessibilité et de sécurité incendie. Une mission spécifique complémentaire a été diligentée en octobre. Elle rendra ses conclusions au début de l'année. L'objectif, selon le Ministre, est de pouvoir aligner les dates de mise en conformité de certaines dispositions de sécurité sur celles prévues pour l'accessibilité – le 1^{er} Janvier 2015.

Toujours dans le registre des inquiétudes, j'ai récemment saisi Mr LEFEBVRE pour lui faire part des craintes grandissantes des élus à propos du classement des **meublés de tourisme** et des changements apportés par la loi du 22 juillet 2009 et l'arrêté du 2 août 2010 (*voir à l'intérieur du journal pour plus de précisions*). Notre Association est mobilisée pour faire en sorte que les propriétaires non-professionnels soient toujours aussi nombreux à obtenir le classement de leur meublé et éviter ainsi une perte de ressources préjudiciable à nos communes.

Je vous conseille d'informer vos offices de tourisme de toutes ces mesures.

Je profite également de cet éditorial pour vous communiquer ma satisfaction quant au succès suscité par le **label FAMILLE PLUS, démarche d'accueil des familles et des enfants dans les stations**, label cogéré par notre Association, la Fédération des Stations Vertes et l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM - Ski France). Avec 91 communes labélisées et des missions nombreuses à assurer, en termes de gestion administrative, de communication, et de logistique, nous examinons les solutions humaines et financières à envisager pour répondre aux attentes grandissantes des communes et de leurs référents.

Enfin, je suis satisfait de **l'ouverture de notre Association sur l'international** en particulier sur la Russie; pays dont nous avons accueilli les élus d'une association homologue à la nôtre (l'Association des Petites Villes Touristique de Russie) à Provins et au cours d'un séminaire à Paris au Sénat à la fin du mois de novembre. J'espère que ce partenariat va se renforcer dans les années à venir et qu'il sera l'occasion de peser sur le dossier de la suppression du visa entre la France et la Russie.

Il me reste à vous souhaiter le meilleur pour 2011 pour vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Je vous donne rendez-vous à Pau les 9 et 10 juin prochains pour notre Congrès annuel consacré à l'excellence touristique. Vous pouvez être assurés de mon enthousiasme et de ma force de conviction pour défendre nos communes car je crois comme Hegel que «rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion».



**Association Nationale des Maires
des Stations Classées
et des Communes Touristiques**

Marc FRANCINA

Député-Maire d'Evian-les-Bains
Président de l'ANMSCCT

**FRANCE
tourisme**

est édité par l'Association Nationale des Maires
des Stations Classées & Communes Touristiques
et vendu au prix de 6 €

47, quai d'Orsay - 75007 PARIS
Tél. : 01 45 51 49 36 - Fax : 01 45 51 64 17
www.communes-touristiques.net

Directeur de la publication : Marc Francina
Responsable de la rédaction : Géraldine Leduc
Comité de rédaction : Bruno Leprat, Michaël Bismuth

CRÉDIT PHOTO : COUVERTURE : © OT PROVINS/JC JACQUIN / © ANMSCCT : P.3,4,5,7,8,9,10
© FOTOLIA P4,5,6,7,9 © PHOTODISC P6.

Conception et réalisation : Desgrandchamps

